

COMMISSION DE SUIVI DE SITE

SUEZ RV NORD EST Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux d'Hersin-Coupigny

15/06/2023



- 1. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE**
- 2. PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DU SITE**
- 3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022**
- 4. RAPPORT SECURITE**
- 5. PROJETS ET PERSPECTIVES 2023**

Présentation de l'entreprise

Le nouveau Suez

- **2020** : Opa sur SUEZ par VEOLIA
- **2022** : Nouveau Suez indépendant
- **Le cas de ISDND d'hersin**

En 2022 : Signature d'une convention entre SARPI & SUEZ RV pour la restitution de l'emprise foncière sur le site.

Bail, au profit de Suez,
et organisation de la libération progressive
des terrains de Veolia



Présentation du site

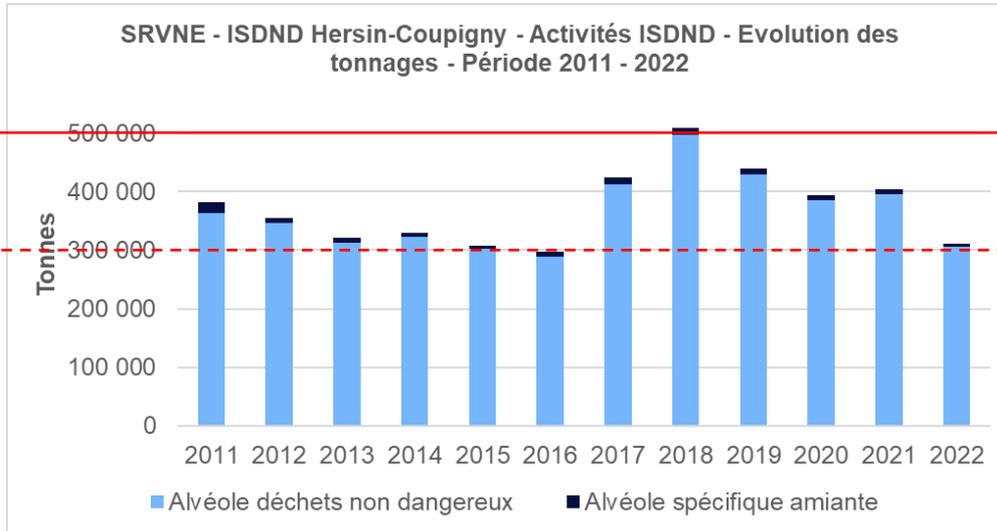
Vue aérienne



Rapport d'activité 2022

Déchets réceptionnés

- **Autorisation préfectorale du 02/08/2004 modifiée : 500 000 tonnes / an**



- ⇒ 2022 : 310 401 tonnes réceptionnées dont :
- 305 082 tonnes de déchets non dangereux
 - 5 319 tonnes sur l'alvéole spécifique amiante

Rapport d'activité 2022

Contrôle des déchets réceptionnés

- **75 bordereaux de refus établis dont**
 - 64 pour non-conformité administrative (absence de FIP, absence de dossier facturation ou incohérence nature du déchet annoncé vis-à-vis de la FIP)
 - 6 pour déchets non-autorisés ou incompatibilité (déchets interdits, dimensions, déchargement spécifique...)
 - 5 pour non-respect des consignes de sécurité (comportement, port des EPI)

- **Surveillance DREAL**

- **Visite d'inspection le 16 Septembre 2022**

- Dossier de réception de la subdivision 4.3
 - Contrôles des aménagements (Etanchéité, drainage,...)
 - Dispositifs opérationnels et administratifs en lien avec les objectifs de réduction des déchets non dangereux: loi
 - Aucune suite administrative n'a été donnée

- **Contrôle inopiné le 26 novembre 2022**

- Réalisé par Flandres Analyses, au niveau des rejets de lixiviats traités (milieu naturel)
Résultat qui laisse apparaître un seul dépassement de la valeur en PH (4,4u pH mesuré VS seuil Bas à 5,5u Ph)

Rapport d'activité 2022

Faits marquants

- **Réclamations**

- 10 Réclamations enregistrées.

- **Incident**

- Départ de feu dans l'alvéole le 31 Août 2022

- Cause indéterminée.
 - Le système de management sécurité a fonctionné correctement.
 - Communication auprès des Pompiers et de la DREAL dans la foulée.

- Déclenchement du portique de radioactivité le 05/07/2022 :

- Origine(s) : Déchets d'Activités Economiques
 - Circonstances & moyens : Intervention d'une entreprise spécialisée ONET TECHNOLOGIES pour identification et isolement des déchets concernés - déchets contaminés au Thorium 232.
 - Traitement desdits déchets en exutoire approprié.

Rapport d'activité 2022

Suivi environnemental

- **Suivi fixé par arrêté préfectoral (AP)**
- **Prélèvements et analyses réalisés par des laboratoires agréés (Eurofins et APAVE).**
- **Le suivi porte sur la qualité des:**
 - Eaux souterraines (5 piézomètres)
 - Lixiviats
 - Eaux tour aéroréfrigérante
 - Eaux de surface
 - Rejets gazeux (torchères, chaudière, moteurs, valorix)
- **Autorité de surveillance : DREAL - M. Selin**

Eaux de surface:

- 4 campagnes d'analyse en 2022 (fréquence trimestrielle)
- **Eaux de ruissellement (BR1)**
 - Dépassements ponctuel en azote Kjeldahl en mars 2022.
Présence importante de laridés au cours de cette période, déjection en abondance.
 - Léger déplacement du PH (8,6 pour seuil à 8,5) en septembre 2022, non anormal eu égard à la composition calcaire des terrains et à la période de sécheresse.

Eaux de surface:

- 4 campagnes d'analyse en 2022 (fréquence trimestrielle)
- **Eaux du puisard** (collecte du circuit de drainage de la zone des bassins de stockage de lixiviats)

Les concentrations relevées ont mis en exergue des résultats conformes aux valeurs seuils en vigueur à l'exception :

- D'une légère surconcentration en Azote Kjeldahl NTK en mars 2022 ;
- D'un évènement plus marqué avec des dépassements en pH, DBO5, Azote Kjeldahl NTK et Azote global NGL pour les deux derniers éléments cités.

Pour mémoire, les effluents collectés ne font l'objet d'aucun rejet au milieu naturel et sont, de manière continue et standard, rejetées dans les bassins de lixiviats bruts pour traitement avant rejet. Les concentrations relevées lors de la campagne de décembre 2022 ont conduit Suez à investiguer la cause.

Lixiviats traités:

- **12** campagnes d'analyse en 2022 (fréquence mensuelle)
 - **58 384 m3** de lixiviats dont **18 605 m3** en provenance d'autres ISDND injectés pour traitement dans le process
- ⇒ **résultats d'analyses conformes aux seuils de rejet fixés par l'AP du 22/02/2016**, à l'exception de dépassements ponctuels :
- En PH en aout 2022 (8,7 vs seuil à 8,5, la valeur en continu démontrant le respect des seuil haut de rejet sur le mois)
 - En phénol, lors de la campagne de décembre 2022 (Une campagne de filtration est engagée en 2023 jusqu'à retour au seuil autorisé)

Rapport d'activité 2022

Suivi environnemental

Tour aéroréfrigérante :

- 6 campagnes d'analyse sur l'eau de circuit (fréquence bimestrielle)
- 1 campagne d'analyse sur les eaux d'appoint (fréquence annuelle)
- 1 analyse inopinée des eaux de TAR réalisée par DEKRA (Fréquence annuelle)

Les résultats d'analyses sont toutes conformes aux seuils réglementaire

Eaux souterraines:

- **5 piézomètres** de contrôle:
 - Pz1 ter et Pz7 situés en amont
 - Pz4 bis, Pz5 et Pz6 situés en aval
- Suivi de la **nappe de craie**
- **4** campagnes d'analyse (fréquence trimestrielle)

Les valeurs respectent les limites et seuils de références de qualité des eaux brutes mentionnés dans l'arrêté du 11/01/2007 modifié.

NB / Concentrations mesurées, historiquement plus élevées en sulfates, sur le PZ5.

⇒ Absence de variation significative des résultats entre l'amont et l'aval du site

Recherche fibres d'amiante dans l'environnement:

- Mesures réalisées en décembre 2022 par CERECO
- Dans l'air:
 - **absence de fibres d'amiante**
- Dans l'eau:
 - Bassin d'eaux pluviales : **absence de fibres d'amiante**
 - Eau souterraine – PZ 5 : **absence de fibres d'amiante**

Contrôle de la qualité du biogaz:

- Mesures réalisées en interne à fréquence mensuelle
 - Mesures réalisées en externe par une société de contrôle, l'Apave, à fréquence annuelle.
- Pour compléter la démarche d'autosurveillance de la qualité du Biogaz brut.

Mise en évidence d'un taux de méthane élevé et d'une concentration en O2 faible.

Mise en évidence également d'une teneur en H2S faible.

Qualité du biogaz capté en 2022 (moyenne des contrôles mensuels SUEZ)

CH4 (%)	CO2 (%)	O2 (%)	CO (ppm)	H2S (ppm)	H2 (ppm)	H2O (%)*
47,28	36,88	2,93	29,58	317,00	122	1,4

**Moyenne mesures APAVE*

Contrôles des rejets atmosphériques réalisés par l'APAVE:

- Chaudière « Flot tombant », le 26/09/2022 (fréquence annuelle)
 - Rejet conformes à l'APc du 22/02/2016
- Moteurs GM6 et GM7, le 07/07/2021 (fréquence triennale)
 - Rejet conformes à l'APc du 22/02/2016
- Réchauffeur biogaz « Valorix » le 26/09/2022 (fréquence annuelle)
 - Rejet conformes à l'APc du 22/02/2016
- Torchères GG 1000 et BG 2000 le 26/09/2022 (fréquence annuelle)
 - Rejet conformes à l'APc du 22/02/2016

- **Bilan biogaz :**

- Valorisation thermique et électrique du biogaz (destruction par torchère en cas de dysfonctionnements des équipements de valorisation)
- 19 124 703 Nm3 de biogaz ont été collectés :
- 11 593 731 Nm3 de biogaz ont été valorisés thermiquement ;
- 5 372 867 Nm3 de biogaz ont été valorisés électriquement ;
- 2 158 105 Nm3 de biogaz ont été détruits par torchère.
- 88,7 % du biogaz produit a été valorisé en électricité et en chaleur (soit 16 966 598 Nm3)
- Valorisation électrique a permis la production de 17 285 MWh, ce qui a titre indicatif, correspond à la consommation annuelle en électricité de 7 202 habitants.

Rapport d'activité 2022

Exploitation et aménagements

- Constitution de digues définitives sur la subdivision 4.2 (zone en exploitation)
- Travaux de fermeture anti-envol de la zone d'exploitation
- Réception de la subdivision 4.3



Opérations de communication extérieure

- Visite de la Médecine du Travail le 5 mai 2022.
- Visite du service technique et DGS de la commune d'Hersin-Coupigny le 17 mai 2022
- Visite du SDIS 62 le 13 juin 2022
- Visite de la Voix du Nord le 20 septembre 2022
- Visite du Sous-Préfet de Béthune le 14 décembre 2022.

Commission de Suivi de Site

La dernière Commission de Suivi de Site (CSS), en participation conjointe avec SUEZ IWS Chemicals, s'est réunie le 03 mai 2022 dans les locaux de la l'UD DREAL de Béthune

Rapport sécurité 2022

→ Accidents:

Accident du travail : 1

Accident environnemental : 0

Accident matériel : 2



Projet 2023 2024

- Réaménagement du site



Projet 2023 2024

- Travaux de réhausses en Subdivision 4.3



Projet 2023-2024

- Travaux pour libérer l'emprise Veolia.

- Fin 2023

Stock Equipements

Stock Matériaux

Local Archives

Pont Bascule

Canalisation Rejet



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

